

COMPRENDRE ET PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Objectifs

Définir ce qu'est un risque psychosocial, les principaux RPS et leurs caractéristiques

Identifier les conséquences individuelles et collectives des RPS

Connaitre ses obligations légales en tant qu'association

Repérer les principaux facteurs de RPS

Conduire une démarche de prévention des RPS dans son association

Identifier des actions concrètes à mettre en place au sein de sa structure, au regard de son contexte et de son niveau de maturité

Programme

- ◆ Définir les notions clés
- ◆ Identifier les enjeux en matière de prévention des risques psychosociaux
- ◆ Connaitre la réglementation et les obligations des entreprises en matière de prévention
- ◆ Repérer les facteurs de risques
- ◆ Les étapes d'une démarche de prévention des RPS
- ◆ Etude de cas

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

1 jour

Intervenant

Edith PALLU, psychologue du travail et coach professionnelle

Public(s) et prérequis

Directeurs, DRH/RRH, Assistants RH, membres CSE

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 280 €

Frais de repas : 17 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne